

Créer un atelier d'élevage ovin viande en Ile de France

Performances techniques et économiques en élevage semi - bergerie
avec une production d'agneaux de bergerie



Etude réalisée en 2016, sur données 2015





Introduction

geofrance.fr

Ce document illustre les performances techniques et économiques d'un système d'élevage **ovin semi-bergerie avec production d'agneaux de bergerie** en Ile de France. L'objectif de ce document est de fournir des repères aux agriculteurs installés, en recherche de diversification, candidats à l'installation, mais aussi aux conseillers, pour construire un projet d'élevage. Les principaux aspects de la conduite technique et économique d'un élevage (gestion du troupeau, alimentation, gestion des surfaces ...) y sont détaillés avec l'objectif d'être reproductibles et de présenter des performances atteignables dans le contexte régional.

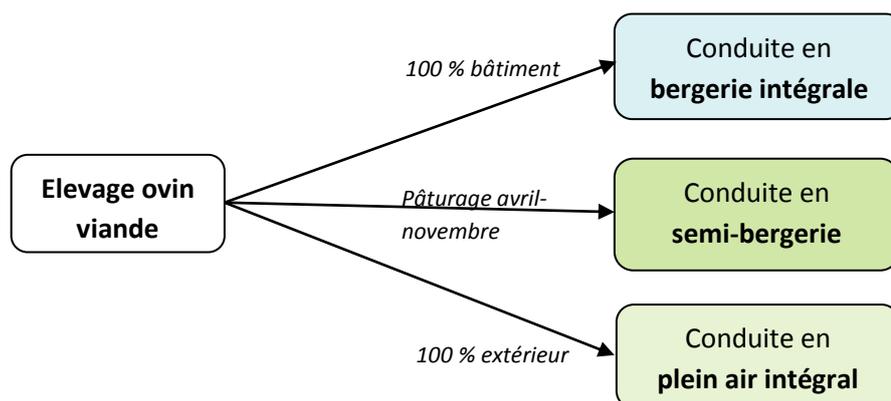
Ces données représentent un modèle, réalisé à partir du suivi de plusieurs exploitations sans vocation statistique dans la région. Elles sont à interpréter avec précaution, en sachant que la situation concrète et particulière à chaque exploitation peut être sensiblement différente. De plus, d'autres systèmes sont possibles et existent dans la région (voir typologie en bas de page). Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter un conseiller ou à consulter l'outil gratuit « Oviplan » mis en ligne par l'Institut de l'Élevage.

Méthodologie

Cette étude se base sur les observations du fonctionnement technique et économique de trois exploitations de la région Ile de France enquêtées en 2016. Les résultats sont mis en parallèle avec des références Inosys du système : « ovins cultures, 400 brebis en zone à bon potentiel, variante alimentation humide » de la région Nord-Picardie-Normandie dont le fonctionnement s'approche des élevages franciliens. A partir de ces deux sources d'informations, un atelier est modélisé : **l'élevage type**. Il est construit en suivant la logique de fonctionnement des exploitations du territoire. A partir de différents facteurs, les performances atteignables par la conduite d'un tel système sont calculées et présentées. Ces résultats sont pondérés par ceux des exploitations enquêtées (observations IDF dans les tableaux) et la référence Inosys (référence) puis sont validés par un conseiller de la Maison de l'Élevage de l'Ile de France.

Dans les deux premières parties : Caractéristiques générales et Conduite d'élevage, les données des observations et des références sont mises en parallèle pour positionner les aspects généraux de l'élevage type. Puis, dans les parties suivantes, seuls les résultats de la modélisation du fonctionnement de l'élevage type sont illustrés, mais ils restent cadrés par les observations et les références.

Typologie des élevages ovins en Ile de France





mouton-ile-de-France.com

1. Caractéristiques générales

	Observations IDF	Référence	Elevage type
Nombre de brebis	de 280 à 350	400	350
Surface Fourragère	De 16 à 21 ha	15,5 ha	23 ha
Atelier combiné avec	Grandes cultures	Grandes cultures	Grandes cultures
Main d'œuvre considérée sur l'atelier ovin (en ETP = travailleur à temps plein) :			1 ETP

La majorité des exploitations de la région Ile de France sont spécialisées en **grandes cultures**. L'atelier ovin est alors souvent considéré comme complémentaire, ou de diversification. Il est difficile d'évaluer la main d'œuvre et le nombre de brebis à mettre en place. Le travail lié à cet élevage est rythmé par des pics (agnelages) et le besoin en main d'œuvre est limité en dehors de ces périodes (voir partie : 8. Travail).

Dans la région, le nombre de brebis par personne est peu élevé, car une même personne gère souvent deux ateliers (cultures et élevage), de plus une partie ou la totalité des agneaux sont vendus en circuits courts ce qui demande un temps supplémentaire pour la commercialisation. Les références considèrent un effectif de 350 à 550 brebis par personne.

Quelles races sont élevées ?

La race la plus présente dans la région est « l'Ile de France » qui représente 50 % des effectifs (Rapport d'activité 2015, Maison de l'Elevage d'Ile de France), suivie par la Romane avec 29 % des effectifs. L'Ile de France est souvent choisie pour ses caractéristiques bouchères et son aptitude au désaisonnement. Ces races peuvent être qualifiées de prolifiques.

Quels sont les avantages de l'élevage ovin viande ?

De nombreuses publications et documents techniques traitent des avantages apportés par un atelier ovin, parmi ceux-ci, il est intéressant de noter :

- Une bonne image et des prix porteurs, de par un marché français déficitaire (sur 10 agneaux consommés en France, seulement 4 sont nés sur le territoire).
- Les ovins permettent de valoriser des surfaces à faible potentiel (prairies permanentes, pentes ...).
- La complémentarité avec un atelier grandes cultures apporte de nombreuses synergies (paille/fumier, répartition du travail pendant la période hivernale, valorisation des coproduits, consommation des grains ...).
- Des aides PAC couplées sont attribuées à cet élevage.
- Les besoins en capitaux sont modérés et un retour rapide sur investissement est permis par des cycles de production courts.

2. Gestion du troupeau



La réussite de l'élevage ovin passe par une gestion du troupeau et de la reproduction optimisée. Les résultats de l'élevage type visent à représenter une moyenne atteignable.

	Observations IDF	Référence	Elevage type
Nombre de brebis	De 280 à 350	400	350
Taux de productivité numérique*	De 1,35 à 1,6	1,36	1,40
Taux de renouvellement	20 à 25 %	17 % minimum	20 %
Nombre d'agneaux commercialisés	De 350 à 420	475	420

Taux de productivité numérique* : Nombre d'agneaux vendus et conservés pour le renouvellement / nombre de brebis mises à la reproduction

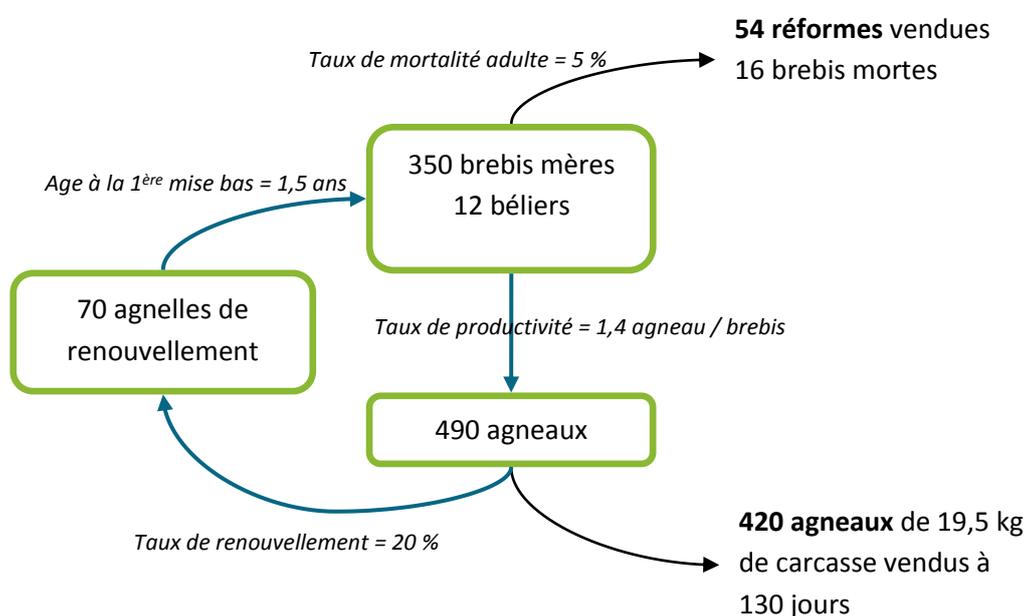
Les agneaux sont sevrés de 80 à 90 jours, ils peuvent être ensuite commercialisés directement (agneaux de 100 jours) mais ils continuent généralement leur croissance en bergerie et sont **vendus entre 120 et 130 jours** pour un poids de **19 à 20 kilos** de carcasse.

Un minimum de deux périodes de reproduction est observé avec pour objectifs de :

- Disposer d'agneaux toute l'année pour la vente directe ou un étalement de la trésorerie
- Insérer les agnelles dans les lots de brebis avec une première mise bas à un an et demi
- Eviter les pics de travail liés à l'agnelage durant les pics d'activité des cultures (semis, récolte, ...)

Les deux périodes d'agnelage de l'élevage type se situent en **avril** (1 mois) et en **octobre** (1 mois) avec une répartition équivalente des mises bas.

Schéma de la dynamique du troupeau ovin de l'élevage type



A partir des observations et des références,
pour l'élevage type :

3. Alimentation

3.1 – Les rations

Les éléments constitutifs de la ration visent à valoriser le potentiel de l'environnement de l'exploitation. L'alimentation des animaux se compose principalement de pulpes de betterave surpressées relativement disponibles dans la région, et de céréales autoconsommées. Le pâturage présente l'avantage de valoriser des surfaces non labourables tout en libérant du temps (arrêt de distribution de la ration) durant l'été. La luzerne est cultivée pour son intérêt dans les rotations et sur la maîtrise de la quantité de concentrés distribués. On distingue trois rations en fonction du stade métabolique des femelles reproductrices.

	Rations des brebis :		
	Ration gestation	Ration lactation	Ration pâturage
	en kg brut/brebis/jour		
Foin de luzerne	0	1,5	0
Pulpe surpressée	4	4	0
Foin de prairie	0,3	0	0
Herbe pâturée	0	0	1,7 kgMS*
Triticale ou Orge	0	0,3	0
Pois	0,2	0,2	0

kgMS* : kilo de Matière Sèche



Alimentation des agneaux

Les agneaux sont rationnés avec un mélange composé de deux tiers d'orge ou de triticale complété par un aliment protéique complémentaire du commerce. Ils consomment **85 kg d'aliment** durant leur vie sur l'élevage.

Les rations sont calculées pour répondre aux besoins alimentaires des animaux, mais elles peuvent être modifiées en fonction des aliments à disposition.

Tableau des périodes alimentaires des lots de brebis

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Ration lactation	Agnelage											
Ration pâturage				Agnelage				Début gestation				
Ration entretien										Début gestation		

■ : Lot 1 de 181 brebis et béliers

■ : Lot 2 de 181 brebis et béliers

Le calendrier d'alimentation est fonction des périodes de mises bas, de sevrage, mais cherche aussi à maximiser la consommation d'**herbe pâturée** tout en réduisant la consommation de **concentrés**/brebis. Ce dernier point, en ayant une influence positive sur le coût alimentaire est un facteur important de la marge brute de l'atelier.

3.2 – Besoins annuels

Les rations journalières sont multipliées par les périodes d'alimentation et les effectifs pour calculer les **besoins annuels du troupeau**. Ces quantités sont ensuite multipliées par le prix des matières premières et le coût opérationnel des surfaces fourragères (voir partie 4.) pour connaître le **coût alimentaire**. Ce poste est un facteur ayant une influence sur le revenu dégagé par l'atelier. En effet, il représente dans ce cas 61 % des charges opérationnelles dont les concentrés constituent la plus grande partie (60 % du coût alimentaire).

Besoins annuels pour le troupeau (brebis, béliers, agnelles, agneaux)						
	Foin de luzerne	Foin de prairie	Pulpe surpressée	Triticale ou Orge	Pois	Complément alimentaire agneaux
Quantités annuelles	48,87 tMS*	14,66 tMS	325,80 tB*	36,85 tB	16,29 tB	14,58 tB
Prix unitaire	Voir gestion des surfaces fourragères		23 €/tB	165 €/tB	215 €/tB	330 €/tB

tMS* : tonne de Matière Sèche
tB* : tonne Brute

Indicateurs

- ❖ Quantité de concentrés/brebis : **162 kg**
- ❖ Coût alimentaire dont surfaces fourragères/brebis : **79 €**
- ❖ Coût des concentrés et coproduits/brebis : **68 €**
- ❖ Coût des concentrés/brebis : **46 €**



4. Gestion des surfaces fourragères

Les surfaces fourragères sont étudiées pour répondre aux besoins du troupeau (bilan fourrager) en prenant en compte une marge de sécurité (baisse de rendement, pertes...). Cette gestion est variable en fonction des contraintes de chaque exploitation. La conduite est simplifiée pour diminuer le temps de travail ainsi que pour conserver un maximum de surfaces en grandes cultures.

	Surface (ha)	Rendement (tMS/ha)	Fertilisation	Autres opérations	Coût opérationnel (€/ha/an)
Luzerne	6	10 (3 coupes)	80 U de P ₂ O ₅ et 300 U de K ₂ O	Semences 25 kg/ha pour 3 ans ; Pressage foin en CUMA	Fertilisation : 290 € Semis : 67 € Pressage : 210 € Soit : 567 €
Prairie fauchée	3	5 (2 coupes)	70 U d'N	Pressage foin CUMA	Fertilisation : 70 € Pressage : 96 € Soit : 166 €
Prairie pâturée	14	6	déjections durant le pâturage		

Le prix des intrants est présenté dans en page 10 « données économiques utilisées ».

Toutes les prairies sont considérées comme permanentes, elles sont situées sur des parcelles à faible potentiel. Trois hectares de prairies sont uniquement fauchés car situés sur des parcelles éloignées ou peu favorables au pâturage. Les cultures fourragères ne sont pas fertilisées organiquement, un échange paille/fumier est pris en compte à l'échelle de l'exploitation. Aucun apport n'est fait sur les prairies pâturées, les déjections compensent les pertes d'éléments. Les semis et la fertilisation sont réalisés avec du matériel en propriété, seul le pressage des ballots de foin est fait avec du matériel en CUMA ou par une ETA.

5. Méthode de commercialisation

En Ile de France, avec un bassin de consommation important, les éleveurs ovins commercialisent tout ou une partie de leur production en circuits courts. Les animaux peuvent donc être valorisés sous plusieurs formes :

Prix de vente :
de 12,00 à 14,00 €/kg

Charges (abattage, découpe, transport) :
2,80 €/kgc*

kgc* : kilos de carcasse

La vente en caissette

Les « caissettes » sont des colis de plusieurs morceaux de viande découpée et conditionnée. Il est possible de les vendre directement au consommateur. La prestation d'abattage, découpe et conditionnement peut être réalisée par l'abattoir de Jossigny (77). La carcasse étant découpée, il faut considérer des pertes de 18 % par kilo de carcasse pour connaître la quantité commercialisable.

La vente à un intermédiaire

Une deuxième option consiste à vendre des carcasses entières ou demi-carcasses à des intermédiaires : grossistes, petites ou moyennes surfaces, bouchers, restaurants ... Le prix de vente est alors moins élevé, mais il n'y a plus de charges de découpe et conditionnement.

Prix de vente : 9,00 €/kgc

Charges (abattage et transport) : 1,64 €/kgc

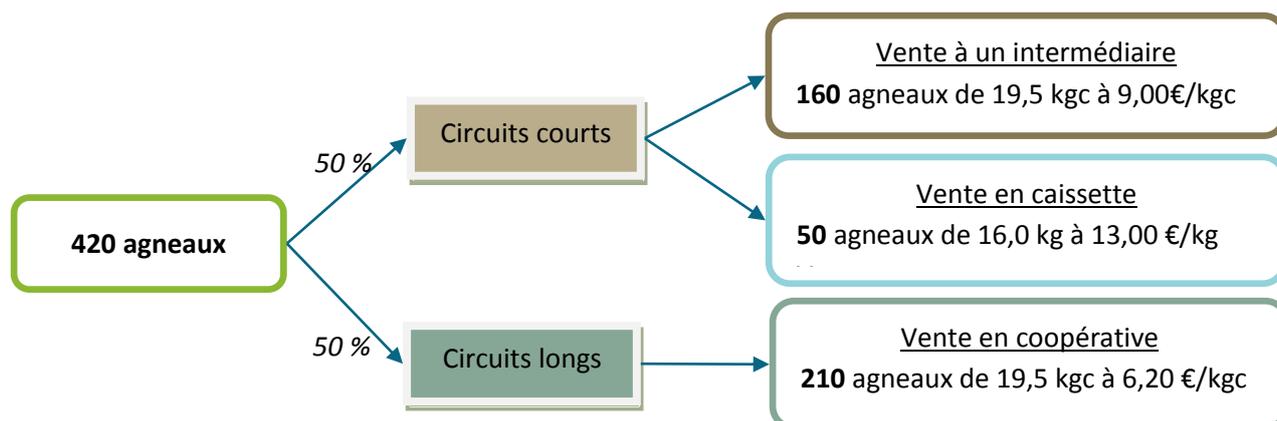
Prix de vente 2015 :
6,20 €/kgc

La vente à la coopérative

Les animaux peuvent être vendus en « circuits longs » à une coopérative. Il n'y a pas de charges de transformation ou de commercialisation étant donné que le prix est au départ de la ferme. Le nombre d'animaux vendus par ce circuit n'est pas contraint par la demande, mais le prix varie en fonction des cotations du marché.

La vente en circuit court nécessite un certain temps pour se mettre en place. C'est pourquoi, il est choisi de modéliser dans l'élevage type un atelier avec la moitié des agneaux vendus en circuit long. Une augmentation des agneaux vendus en circuits courts entraînerait une meilleure valorisation des animaux suivit d'une augmentation de la marge brute par brebis. Les brebis et béliers de réformes sont vendus en coopérative.

Schéma des agneaux vendus selon les différents circuits dans l'élevage type



6. Résultats économiques en 2015

Cette partie détaille de manière la plus précise possible la marge brute de l'atelier dont les caractéristiques ont été présentées dans les parties précédentes.

Produits	Total	Charges	Total	En €/kgc
<ul style="list-style-type: none"> Agneaux vendus à un intermédiaire 160 agneaux de 19,5 kgc à 9,00 €/kgc 	28 080 €	<ul style="list-style-type: none"> Alimentation dont Fourrages Coproducts Concentrés 	27 661 €	3,451 €
<ul style="list-style-type: none"> Agneaux vendus en caissette 50 agneaux de 16,0 kg commercialisables à 13,00 €/kgc 	10 400 €	<ul style="list-style-type: none"> Abattage, transformation et commercialisation 	8 571 €	1,069 €
<ul style="list-style-type: none"> Animaux vendus en coopérative dont 210 agneaux de 19,5 kgc à 6,20 €/kg 	29 044 €	<ul style="list-style-type: none"> Achat béliers reproducteurs 2 béliers à 550 € 	1 100 €	0,137 €
53 brebis de réforme à 65,00 €/tête	3 445 €	<ul style="list-style-type: none"> Frais d'élevage dont Echographies : 0,98 €/brebis Tonte : 1,90 €/brebis Frais vétérinaires : 6 €/brebis Autres : 9 €/brebis 	6 258 €	0,781 €
2 béliers de réforme à 105,00 €/tête	210 €			
<ul style="list-style-type: none"> Laine 1 050 kg de laine à 1,25 €/kg 	1 313 €			
<ul style="list-style-type: none"> Aides 320 primes majorées à 26,25 €/brebis 	8 400 €			
TOTAL Produits :	77 237 €	TOTAL Charges :	43 590 €	5,439 €

Synthèse des résultats économiques de l'élevage type

hors charges de structure (matériel, consommables, amortissements, main d'œuvre ...)

Marge brute de l'atelier :	33 647 €
Annuités (voir partie 7.) :	14 014 €
Solde estimé Marge Brute - Annuités :	19 633 €/ETP

Indicateurs atelier :

- ❖ 8 015 kg de carcasses d'agneaux commercialisés/an
- ❖ 350 brebis mères présentes, 23 ha de SFP
- ❖ 96 € de marge brute par brebis soit 4,198 €/kgc d'agneaux commercialisés
- ❖ 44 % de Marge Brute/Produit Brut

Les résultats économiques de cet élevage ne correspondent pas à ceux d'une exploitation concrète dans la région, mais ils restent cohérents face aux observations régionales et aux références. La marge brute peut être améliorée. Une diminution de la quantité de concentrés distribués par brebis et une augmentation du nombre d'agneaux vendus en circuits courts impacte positivement la marge brute par ETP.

7. Equipements, bâtiments et cheptel

Cette partie fait référence au besoin en équipements, en cheptel et en bâtiments pour créer un atelier d'élevage. Dans l'exploitation simulée, il est choisi de calculer les annuités en prenant en compte l'achat d'**équipements neufs** pour bénéficier des aides européennes et régionales (dispositif DIVAIR et PRIMVAIR). Ces données correspondent à des **prix estimés** et soumis à variation extraites de Pourquoi ne pas créer un atelier ovin sur mon exploitation (Inosys, 2016) et Créer un atelier ovin viande en Bretagne (Inosys, 2015).

Bâtiments : 134 750 €
Silo couloir : 15 600 €
Parc de contention : 4 000 €
Clôtures (hors main d'œuvre) : 11 200 €
TOTAL : 165 550 €

* hors hangar de stockage des fourrages et céréales

Bâtiments d'élevage

Il est simulé ici une construction d'un bâtiment neuf (en bois ou autre) avec cornadis et aménagements nécessaires pour conduire les agnelages et la lactation dans de bonnes conditions ainsi que pour faciliter les soins quotidiens. Il faut prendre en compte de 3,0 à 3,5 m² par couple brebis et agneaux avec un prix d'environ 110 €/m² (avec aménagements). On y ajoute un parc de contention fixe ainsi que la mise en place de clôtures fixes ou mobiles sur les 14 ha de prairies pâturées.

Cheptel

Des animaux d'une bonne valeur génétique sont nécessaires pour atteindre des résultats de reproduction ainsi qu'un poids satisfaisant, ces deux critères étant importants pour obtenir un revenu satisfaisant. L'achat d'agnelles et de brebis de race Ile de France est simulé.

175 agnelles
à 150 €/tête et 175 brebis à
100 €/tête
TOTAL : 43 750 €

Faucheuse : 8 000 €
Andaineur : 5 000 €
Faneuse : 5 000 €
Godet désileur : 7 000 €
Bétaillère : 3 000 €
TOTAL : 28 000 €

Matériel

Pour limiter le temps de travail, il est pris en compte l'achat d'une faucheuse, d'un andaineur, d'une faneuse et d'un godet désileur. Une remorque bétaillère est ajoutée pour le transport des animaux à l'abattoir. Les prix sont estimés neufs. Si l'éleveur livre lui-même les intermédiaires, du matériel spécifique est à prévoir (véhicule frigorifique).

	Prix d'achat (estimation)
Bâtiments	165 550 €
Cheptel	43 750 €
Matériel	28 000 €
TOTAL à investir	237 300 €
Montant aidé (Plafond)	70 000 €

Méthode de calcul de l'annuité (Institut de l'élevage) :

Taux d'emprunt à 3 % sur 15 ans, 100 % du capital emprunté.

Aides de la région : (50 % considéré ici)

<http://www.ile-de-france.chambagri.fr/pro77/hommes-entreprises-aides-investissement-primvair>

Soit une annuité de : **14 014 €**

8. Temps de travail en élevage

Le temps de travail en élevage ovin viande est réparti selon des pics, le travail d'astreinte quotidien est limité à la distribution de la ration lorsque les animaux sont en bâtiment. Les pics de travail se situent surtout durant les périodes d'agnelage où il faut aider et surveiller les brebis pour éviter une mortalité excessive, il est alors nécessaire d'être présent jusqu'à 14 heures/jour.

Le temps de travail estimé est de :

- De 1 h à 2 heures par jour pour les soins quotidiens (alimentation, paillage, surveillance ...)
- De 2 à 4 h par semaine pour le transport à l'abattoir
- De 2 à 4 heures par semaine pour les livraisons en fonction de la distance à effectuer
- Plusieurs heures de présence sur l'exploitation pour le retrait des caissettes par les clients
- Un temps de travail supérieur au moment des agnelages

Conclusion

Cette étude montre que la création d'un atelier d'élevage ovin viande en semi - plein air peut présenter l'avantage de dégager un revenu viable et durable (hors charges de structure et impôts). De plus, un atelier ovin peut être mis en place progressivement (nombre de brebis, commercialisation en circuits courts ...) et évoluer facilement.

Néanmoins, certains points nécessitent une attention particulière comme la productivité par brebis ou le nombre d'animaux vendus en circuits courts qui ont un impact positif sur le produit dégagé. Inversement, une augmentation de la quantité de concentrés par brebis entraîne de plus fortes charges qui réduisent la marge brute.

Il faut tout de même rappeler que les résultats présentés ici sont fortement variables d'une exploitation à une autre. L'atelier simulé ne doit pas être pris en compte comme reproductible dans toutes les situations. Une formation à cette activité reste indispensable pour acquérir les bases de la conduite d'élevage.

Sources

Cette étude s'appuie sur les publications :

- CERD, Institut de l'élevage, TRAME. (2013). Produire et commercialiser de viande ovine en circuits courts.
- Inosys réseaux d'élevage. (2015). Créer un atelier ovin viande en Bretagne
- Inosys réseaux d'élevage. (2016). Les systèmes ovins viande en Nord-Picardie-Normandie, actualisation en conjoncture 2015.
- Inosys réseaux d'élevage. (2016). Pourquoi ne pas créer un atelier ovin sur mon exploitation ... ?
- Vidéos sur le site Inn'ovin/communication/promotion de l'élevage ovin

Pour plus d'informations : Maison de l'Élevage d'Ile de France

Accueil : ☎ 01 64 79 30 08 ou ✉ info@eleveageidf.fr

Conseiller ovin : Ahcène BOUKAIBA : ☎ 06 86 49 96 20

Conseiller technico-économique : Denis CARCAUD : ☎ 06 46 64 19 80

Données économiques utilisées

Les prix utilisés pour cette étude en conjoncture 2015 sont les suivants :

Type	Prix	Unité
Produits animaux		
Agneaux bergerie race à viande	6,20	€/kgc
Brebis de réforme race à viande	65	€/tête
Laine	1,25	€/kg
Aide ovine majorée	26,25	€/brebis
Achat bélier	550	€/tête
Charges Animales		
Aliments		
Pulpe surpressée hors droits	23	€/tB livraison comprise
Pois autoconsommé	215	€/tB
Orge ou Triticale auto consommé	165	€/tB
Complément alimentaire agneaux	330	€/tB (achat)
Lait en poudre	2 070	€/tB
Minéraux	2,40	€/brebis
Frais d'élevage		
Tonte	1,90	€/brebis
Echographies	0,98	€/brebis
Frais vétérinaires	6	€/brebis
Frais divers élevage	9	€/brebis

Charges végétales		
Azote	1	€/unité
Phosphore	1	€/unité
Potassium	0,7	€/unité
Semences luzerne	8	€/kg et 25 kg/ha
Pressage foin CUMA	6	€/ballot



418 Rue Aristide Briand

77350 LE MEE SUR SEINE

www.elevageidf.fr